

■ **Association La Florimontaine**, à Lancy, CH-660-0108977-8, exploitation, à l'enseigne Institut Florimont, d'un institut pour enfants et jeunes gens se préparant à la maturité, etc. (FOSC du 25.09.2006, p. 7). Les pouvoirs de Jaquet Bernard et Morel Claude sont radiés. Fournier Jean-Paul, de Nendaz, à Ville-la-Grand, F, et Vannay Théodore, de Vionnaz, à Lancy, sont membres du comité avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Power Sean, de Grande-Bretagne, à Coppet, directeur général, et Coulot Christiane, de Bernex, à Vernier, directrice adjointe. Procuration collective à deux, avec Power Sean ou Coulot Christiane a été conférée à Bloch Michel, de Collonge-Bellerive, à Anières, et Jon Monique, de Gumefens, à Clermont-en-Genevois, F.

Journal no 15363 du 01.12.2006

(03670220 / CH-660.0.108.977-8)